



[Volet B]

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Ré
Mc
b

11120216



N° d'entreprise BE-0440-912-708

Dénomination

(en entier) : **BOUSSALAA**

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : Impasse Calongette 13 B 1 à 1300 WAVRE

Objet de l'acte : Nomination

Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire

Tenue au siège social, ce 10 juin 2011

La séance est ouverte à 18 heures sous la présidence de Monsieur Boussalaa M. qui désigne comme scrutateur Madame Dekeuster Katia.

Le président constate que tous les associés sont présents ou représentés, et que l'assemblée peut valablement délibérer des points repris à l'ordre du jour.

Elle entend le rapport de gestion dont il lui est donné lecture par le président.

Après discussion, elle approuve et adopte les comptes annuels arrêtés au 31/12/2010 dont le total du bilan est de 169.138,28 Euros et le bénéfice de l'exercice de 3.698,13 Euros.

Sur proposition du conseil d'administration, le résultat est reporté après dotation de 350,00 € à la réserve légale.

Le mandat des administrateurs arrivant à échéance, il est proposé de renouveler les mandats de Monsieur Boussalaa Mohamed comme administrateur délégué pour une durée de 6 ans renouvelable, de De Keuster Katia comme administrateur pour une durée de 6 ans renouvelable se terminant à l'assemblée générale ordinaire de 2017, et de Masson Anne comme administrateur pour une durée d'un an éventuellement renouvelable.

Elle donne décharge aux administrateurs de leur mandant pour l'exercice 2010.

Toutes les décisions sont prises à l'unanimité. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures après lecture et approbation du présent procès verbal.

Boussalaa M.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/08/2011 - Annexes du Moniteur belge